

de RésO Villes

Nantes Métropole **Nantes Métropole (Loire-Atlantique)**

Les compétences de Nantes Métropole

L'intercommunalité nantaise prend forme à partir des années 1960-70 avec notamment la création de l'Association Communautaire de la Région Nantaise (ACRN), regroupant trente-sept communes, puis avec le développement de syndicats intercommunaux à vocation unique qui mettront en œuvre des politiques spécifiques (transport, voirie, assainissement, action pour les personnes handicapées, etc.). En 1978, l'Agence d'études urbaines de l'Agglomération Nantaise (AURAN) est créée, et constitue un premier outil intercommunal global d'aménagement urbain. Plusieurs formes intercommunales se succéderont entre les années 1980 et 2000 : le Syndicat Intercommunal à

vocations Multiples de l'Agglomération Nantaise (SIMAN) en 1982, le District de l'agglomération nantaise en 1992, et la Communauté urbaine de Nantes (CUN) en 2001, rebaptisée Nantes Métropole en 2004.

La communauté urbaine assure 10 domaines de compétences :

- Déplacements
- Environnement
- Enseignement supérieur, recherche et innovation
- Eau
- Développement économique des territoires
- Développement urbain des territoires
- Emploi
- Habitat
- Energie
- Espaces publics

La politique de la ville à Nantes Métropole

L'agglomération nantaise compte seize quartiers prioritaires, principalement constitués d'ensembles de logements locatifs sociaux construits dans les années 1960/1970. En dépit de réhabilitations successives, la configuration spatiale de ces quartiers et, pour certains, la qualité du bâti, justifient une action renforcée en vue de leur intégration dans le fonctionnement de la ville et de l'agglomération. Ces quartiers rencontrent plusieurs niveaux de difficultés structurelles, qu'elles soient liées à l'attractivité (immobilier bâti et espaces publics) ou à la mixité (sociale, fonctionnelle).

Les habitants sont particulièrement touchés par le chômage. Les familles sont également précarisées et on compte plus d'un tiers de familles monoparentales contre 13 % pour l'agglomération en 2007.

Petite histoire de la politique de la ville

1990 – 1994 : Les opérations de développement social des quartiers sur Nantes, Saint-Herblain et Rezé.

Trois opérations DSQ sont menées à Bellevue (Nantes et Saint-Herblain), Dervallières et Nantes Nord. Des conventions de quartier sont signées sur Malakoff, Nantes Est et Château Mahaudière (Rezé). Ces premiers programmes ont porté sur la restructuration urbaine, la réhabilitation des logements, la remise à niveau des services publics, le soutien



à la vie associative, la mise en place de Zones d'éducation prioritaire.

1994 – 1999

Le premier Contrat de Ville

Le Contrat de Ville est accompagné des premières réflexions intercommunales sur l'insertion par l'économique et la prévention de la délinquance : création de trois Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), signature du Contrat local de sécurité (CLS) par douze communes en février 1998, et signature de cinq Contrats éducatifs locaux (CEL). Avec le Pacte de relance pour la ville, la géographie prioritaire a été réaffirmée et étendue avec le classement par décret de quatre Zones de redynamisation urbaine – ZRU - (Nantes Nord, Dervallières, Bellevue Nantes et Saint-Herblain, Nantes Est) et deux Zones urbaines sensibles – ZUS - (Malakoff, Château Mahaudière).

2000 – 2006

Le second Contrat de Ville

Le second Contrat de Ville prend une dimension d'agglomération : le PLIE devient unique et d'agglomération, la Maison de l'Emploi apparaît à cette échelle, un Plan local Habitat (PLH) définit des objectifs de programmation équilibrée des logements sociaux sur l'agglomération nantaise. Le CLSPD et le CLS reconfigurent l'action publique sur la prévention de la délinquance et sont étendus à dix-neuf communes. De nouveaux Contrats éducatifs locaux et des programmes de réussite éducative

apparaissent sur Nantes, Rezé, Saint-Herblain, accompagnés d'un programme Ambition Réussite qui prolonge l'action des ZEP. Au total, douze quartiers sont inscrits comme prioritaires dans le contrat de ville avec deux évolutions : l'inscription de Malakoff comme Grand Projet de Ville (en 2000) et l'inscription de Bellevue (Nantes et Saint-Herblain) en Zone Franche Urbaine (en 2003). Les démarches de gestion urbaine de proximité (GUP) sont étendues aux quatre villes avec la signature de conventions territoriales.

Contrat Urbain de Cohésion Sociale

2007-2009, reconduit sur la période 2010-2014

Pilotage politique : Président de Nantes Métropole, Préfet de Loire-Atlantique,

Les enjeux et les dispositifs du CUCS

Emploi et développement économique : Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), Maison de l'emploi de l'agglomération nantaise et Espaces Métiers Emploi Formation, soutien aux structures d'insertion par l'activité économique.

Habitat et cadre de vie : Programme local de l'Habitat (PLH), Gestion urbaine de proximité.

Réussite éducative : Réseaux Ambition Réussite, Réseaux de Réussite, Contrat

Président du Conseil Régional, Président du Conseil Général, Maires des Villes signataires, élus chargés de la politique de la Ville, Présidents des offices HLM signataires, Président de la Caisse des Dépôts et Consignations et Président de la Caisse d'Allocations Familiales (et leurs représentants).

Pilotage technique : Nantes Métropole, Sous-préfet à la ville, représentants des villes, du Conseil Général et du Conseil Régional (comité technique opérationnel) et les responsables des dispositifs partenariaux thématiques : Maison de l'emploi, Programme de réussite éducative, Ateliers santé ville, Programmes éducatifs locaux, etc. (comité technique élargi).

Éducatif Local, Programme de Réussite Éducative, dispositif relais, Ecole Ouverte, Projets Éducatifs Locaux.

Délinquance : Contrat Local de Sécurité (CLS) de l'agglomération nantaise, Conseil Local de Sécurité de la Prévention de la Délinquance de l'agglomération nantaise, DLAV (dispositif local d'aide aux victimes), soutien des Maisons de Justice et du Droit et points d'accès au droit (PAD).

Santé : PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins), Atelier(s) Santé Ville, Programme local de santé publique (PLSP).

LES DÉMARCHES D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION

Nantes

Nantes Métropole dispose d'une direction d'observation mutualisée avec la ville de Nantes. Cette direction réalise une projection démographique sur 2017, sur les 11 quartiers nantais et par tranche d'âge. Les données sont disponibles à l'échelle de l'IRIS, mais il n'y a pas de distinctions particulières des territoires prioritaires. Une réflexion est en cours pour étendre ce travail à l'échelle de l'agglomération et descendre à l'échelle intracommunale.

Le bureau d'études COMPAS est régulièrement sollicité pour accompagner des travaux d'observation sur les quartiers, en particulier sur la problématique « pauvreté, emploi ».

Pour les équipes de quartier, la connaissance des territoires prioritaires est également alimentée par le **dialogue territorial** avec les maisons de l'emploi, la CAF, le CG, les bailleurs, etc. (au sein d'une équipe opérationnelle élargie ou de groupes locaux de quartiers par exemple).

Enfin, le **pôle évaluation et prospective** (mutualisé avec Nantes Métropole) permet d'avoir un panorama des observations et évaluations en cours.

- Un **observatoire de la santé** se structure à l'échelle de la Ville de Nantes et des quartiers prioritaires.
- Un **observatoire de l'emploi** est piloté par Nantes Métropole et animé par le COMPAS.

- Une **étude sur le non recours** avec le pôle évaluation et le CCAS pose la question de l'accès aux droits sociaux au sens large. Les données de l'étude permettent de caractériser la précarité dans les quartiers prioritaires et dans les autres îlots de précarité identifiés (dits « zones grises »).
- Les **Assises de l'Animation Sociale et Culturelle** menées par les bureaux d'études Araïs et Radar ont permis un dialogue entre techniciens et associations autour des actions de médiations, de citoyenneté, etc. Dans la continuité, une démarche d'observation des 11 quartiers de la ville est en cours et capitalise des données exploitables, notamment au niveau des quartiers prioritaires.

- Les **projets sociaux d'équipements** des centres socioculturels apportent des données CAF et peuvent faire l'objet d'échanges et de débats (par exemple lors de la conférence territoriale pour la Ville de Nantes).
- Le **baromètre des atteintes à la tranquillité publique** (BATP) est un outil comparatif intéressant notamment concernant le transport public (évolution des atteintes au tramway).

Orvault

Une **démarche d'Analyse des Besoins Sociaux** a été menée par le COMPAS en 2009-2010, en lien avec le CCAS. Ce travail permet d'avoir une visibilité des besoins sociaux à la fois à l'échelle de la Ville d'Orvault, et à l'échelle du quartier prioritaire de Plaisance. Il a réuni les services de la Ville, les élus, les partenaires associatifs et institutionnels autour de sujets tels que : la famille, les jeunes, les personnes âgées et handicapées, la lutte contre l'isolement. L'information produite est un support pour orienter la décision publique.

Rezé

Le bureau d'études COMPAS pilote pour le compte de la Ville de Rezé un **observatoire social et urbain** depuis 2008. Cet observatoire est positionné dans le service « communication, démocratie locale, agenda 21 » de la ville. Les données sont généralistes (elles ne sont pas ciblées sur les quartiers de la politique de la ville) et à l'échelle des IRIS. Les thématiques renseignées sont les suivantes : enfance / familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, logement, ressources des ménages, formation, situation économique et

culture. Le diagnostic territorial produit est actualisé tous les ans en décembre, présenté à l'ensemble des services municipaux et validé par les élus. C'est un outil de partage et d'analyse, qui constitue un appui pour le pilotage politique.

Saint-Herblain

La Ville de Saint-Herblain travaille en partenariat avec le COMPAS sur la question de l'observation depuis 2003 ; une dynamique particulière a été engagée depuis 2009 dans le cadre d'un nouveau marché.

Un **observatoire de la vie sociale** a été créé au sein de la Mission « cohésion sociale et économie solidaire » de Saint-Herblain. Le service choisit et pilote les outils d'observation et fait partager les informations produites (avec les techniciens, les élus, les partenaires institutionnels et associatifs). L'objectif est également de former les partenaires à la lecture des données fournies par les outils de synthèse.

Des **documents de synthèse** (type annuaire, SIG) de 20 à 30 pages sont rédigés, à l'échelle des 4 quartiers qui constituent la ville. Il est possible de comparer les données avec les autres quartiers prioritaires de la métropole.

Le COMPAS réalise **deux études ciblées par an**, sur des thématiques choisies en amont avec la Ville de Saint-Herblain. Ces études ciblées peuvent s'appuyer sur la mise en place de groupes de travail mixtes (élus, techniciens et partenaires).

Une **Analyse des Besoins Sociaux** est également conduite par la mission « cohésion sociale et économie solidaire » (avec le directeur du Centre Communal

d'Action Social et les partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général).

La Ville accompagne les Centres Socioculturels (CSC), comme celui de la Bernardière à Bellevue ou celui du Sillon de Bretagne, dans l'écriture de leurs projets sociaux, en particulier pour la réalisation d'un **diagnostic de territoire partagé**. Dans ce sens, un travail d'identification de 60 à 70 indicateurs sociodémographiques est réalisé en amont avec la CAF.

Plusieurs réflexions sont à ce jour engagées :

- La mise en place d'un module de données accessibles sur le site internet de la ville, et la mise à disposition de documents de synthèse pour les habitants auprès des accueils généraux de la ville (un format 4 pages pour la ville et pour chacun des quartiers).
- L'appropriation d'outils du Compas comme les fiches forces / faiblesses (synthèse des forces et des faiblesses d'un territoire, éventuellement par thématiques), avec la définition de 40 indicateurs sociodémographiques. Les critères constitueront un appui pour l'évaluation de l'impact des différentes actions portées.



Nantes Métropole

Diverses études alimentent le pilotage de la politique de la ville, que ce soit des :

- **diagnostics** (diagnostics de quartiers fruits d'un travail partenarial issu de la pratique des équipes de terrain / diagnostic emploi du COMPAS-Tis, etc.)
- **études universitaires / recherches action** (les mineurs réitérants dans le cadre du Contrat Local de Sécurité / les populations en errance, etc.)
- **études sociales ou urbaines** avant d'intervenir sur un nouveau site (mieux connaître la population, identifier les priorités de l'intervention publique, dynamiser le territoire).
- **évaluations** (contrat de ville en 2004, GPV Malakoff en 2005, besoins des personnes âgées en matière de maintien à domicile en 2006, GUP en 2009, etc.)

L'évaluation du CUCS

Les objectifs de l'évaluation du CUCS sont d'améliorer la lisibilité des actions menées sur le terrain, de constituer une mémoire des actions entreprises, de mobiliser les acteurs en vue d'une réflexion sur leurs pratiques, de bénéficier des expériences menées ailleurs et de produire de nouvelles propositions. L'évaluation du CUCS conduite en 2009-2010 a notamment consisté en la réalisation de 6 études de cas. Elle a permis d'analyser des actions soutenues par le CUCS et de mettre en valeur, au-delà des aspects purement financiers, le maillage partenarial, les leviers de mobilisation des habitants et les dimensions humaines de chacun des projets. Si la diversité et la complexité des politiques



et des territoires rendent l'évaluation difficile, celle-ci permet de valoriser la qualité des actions développées sur les quartiers de la Politique de la Ville de l'agglomération.

Le projet d'observatoire des quartiers prioritaires de l'agglomération nantaise

Le CUCS 2007-2009 évoque le **projet d'un observatoire des quartiers prioritaires** piloté par Nantes Métropole. L'objectif est de constituer un outil d'observation cohérent et homogène sur les territoires (travail d'harmonisation des différents outils d'observations thématiques existants) et de rendre compte de la situation sociale de la population et de son évolution ainsi que des moyens et de l'activité des services publics et sociaux. Le projet de l'observatoire est actuellement en construction, plusieurs points sont arrêtés :

Un travail de collecte de données

L'observatoire recueillera des données du COMPAS, des données

complémentaires dans les champs de l'habitat, de la santé, de l'éducation, et de l'urbain, ainsi que des données financières (investissements et fonctionnement). Les indicateurs devront être pratiques, pertinents et peu nombreux. Les indicateurs devront répondre aux questions posées. Les données seront renouvelées tous les 2 ans afin de suivre leur évolution et de permettre une analyse dynamique.

Un outil commun de partage des observations à l'échelle de l'agglomération

Il s'agira de mutualiser les outils d'observation de chaque ville, de dégager une intelligence collective et de permettre la discussion entre des acteurs dont les métiers diffèrent. L'idée sera d'organiser un temps d'échange sur les données et leur analyse afin d'obtenir une vision partagée avec les acteurs locaux (celle-ci ne sera pas unique). Par ce biais, il s'agira de rendre les données accessibles. L'outil devra être animé pour que les techniciens, les élus ou les partenaires puissent se l'approprier.

L'observatoire construit en lien avec l'atlas de la rénovation urbaine

L'atlas de la rénovation urbaine a pour objectif de regrouper des données sur les programmations financières engagées sur les espaces publics, la réhabilitation des logements, la création des équipements, etc., à l'échelle de l'agglomération. La synthèse de l'atlas proposera une mutualisation des données disponibles (avec un complément sur l'habitat privé), et une hiérarchisation des actions. Un document final fera le lien entre cette synthèse, les données de l'observatoire et l'analyse partagée avec l'ensemble des professionnels des



territoires. Ainsi, au-delà de l'analyse quantitative qui constitue un premier niveau de décryptage, ce document rendra également compte d'une analyse qualitative et d'une analyse sensible.

Un temps nécessaire de réflexion, d'acculturation, voire de formation

Si la métropole a déjà avancé en termes d'observation sur les questions relatives à ses compétences (emploi, insertion, renouvellement urbain, déplacement, habitat, etc.), la vie sociale (éducation, culture, sport) qui n'est pas une compétence de Nantes Métropole, reste une thématique délicate à observer,

et nécessite un temps particulier de réflexion. Par exemple, à l'échelle intercommunale, il sera intéressant d'étudier les questions de tarifications sociales et d'accès aux équipements. De plus, un temps d'acculturation des outils d'observation est encore nécessaire au sein des communes, avant de mutualiser les outils et de mettre en place le projet d'observatoire à l'échelle intercommunale. Un enjeu de formation des agents de développement à l'usage des chiffres est identifié afin que les données puissent alimenter l'analyse sensible des acteurs, et devenir utiles à l'action publique territoriale.

Une phase expérimentale sur le quartier de Malakoff à Nantes

Une phase expérimentale de l'observatoire est aujourd'hui entamée sur le quartier de Malakoff (sur lequel nombre de données sont disponibles). Par ailleurs, la démarche d'évaluation du projet urbain et social du Breil alimentera également la réflexion sur l'observatoire, en permettant de tester la pertinence des indicateurs.

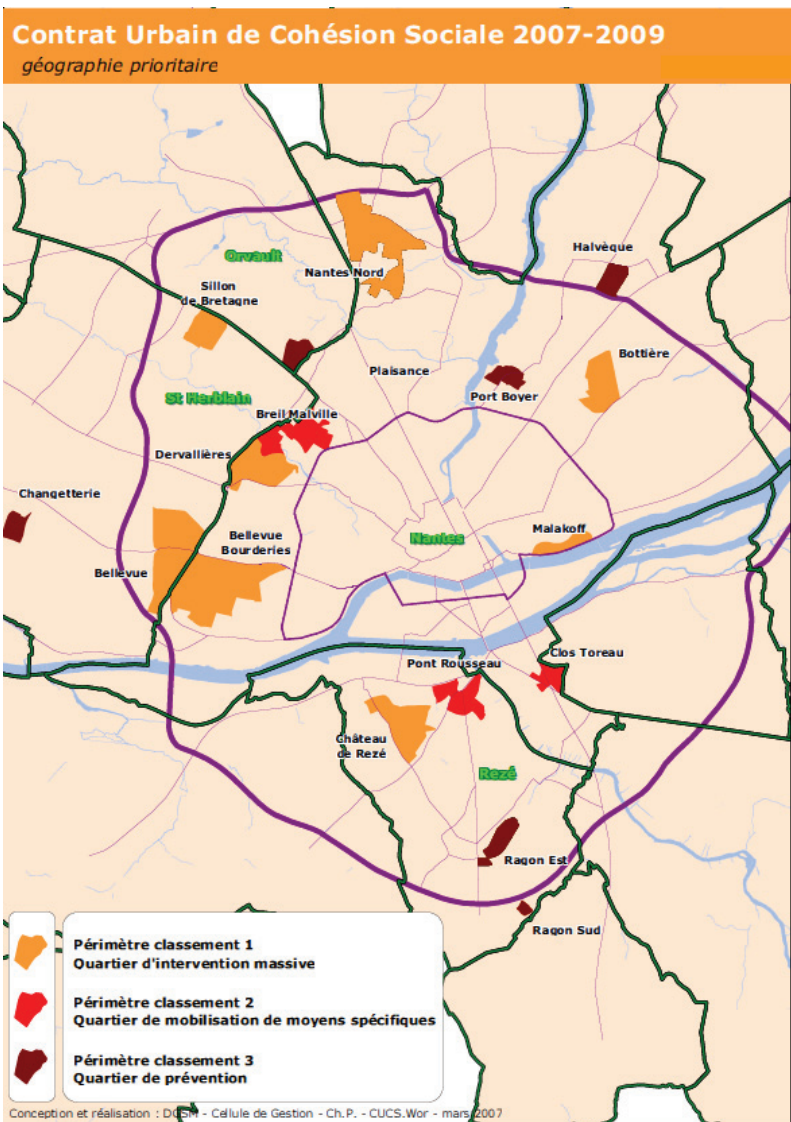
LÉGENDE pour la géographie prioritaire

Zone urbaine sensible : zone caractérisée par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi.

Quartier de priorité 1 : quartier d'intervention massive

Quartier de priorité 2 : quartiers de mobilisation de moyens spécifiques

Quartier de priorité 3 : quartiers de prévention



<i>Les quartiers prioritaires de la métropole nantaise</i>		<i>Priorité</i>	<i>Nombre d'habitants (2008)</i>	<i>Nombre de logements sociaux (2003)</i>	<i>Superficie</i>	<i>Inscription dans la politique de la ville</i>	<i>Atouts du quartier</i>	<i>Faiblesses du quartier</i>
NANTES	Nantes Nord	1 - ZUS	11 930	4095	107 ha	1990	transports en commun, commerces, équipements et services de proximité, vie associative, proximité universités	isolement social, chômage
	Bellevue (voir aussi Saint-Herblain)	1 - ZUS (ZFU)	10 794	2700	135	1990	transports en commun, commerces, équipements et services de proximité, vie associative	tensions inter-générationnelles, nuisance sur l'espace public, chômage, discrimination, vieillissement du parc de logement
	Bottière / Pin sec	1 - ZUS (PUCA)	5 444	2249	43 ha	1990	services publics, en direction des jeunes et de la vie associative, commerces, désenclavement et requalification, structure urbaine «légère»	chômage et travail précaire, tensions sociales focalisées sur les relations jeunes / adultes, fragilité du tissu associatif
	Dervallières	1 - ZUS	4 389	2489	56 ha	1990	quartier désenclavé, logements et espaces réhabilités, transports, espaces publics et commerciaux, services à la population, prolongement des balades entre Procé et St Herblain	chômage et travail précaire, pauvreté
	Malakoff	1 - ZUS (GPV, PUI)	2 893	1610	18 ha	1990	proximité du centre ville et de la gare TGV, confluence de la Loire et de l'Erdre	logements vieillissants, tensions entre les générations
	Breil Malville	2	4 062	1620	49 ha	1990	lisibilité du quartier, offre en équipement public et centre commercial, GUP, renouvellement vie associative	situations de précarité, d'isolement, et de conflits, fragilité du tissu associatif, évitements des écoles élémentaires et du collègue
	Clos Toreau	2 - (PRU, PUCA)	2 023	602	17 ha	1990	proximité d'un pôle de services publics et de commerces, transports, désenclavement, intégration urbaine forte	chômage, part des bas niveaux de formation, sentiment d'isolement, tensions sociales, faible structuration associative
	Port Boyer	3	2 189	961	16 ha	1990	qualité du paysage, équipements publics et associatifs, proximité université	enclavement du quartier, difficultés d'intégration des nouveaux arrivants, chômage et précarité
	La Halvêque	3	4 437	650	19 ha	1990	un passé historique riche, lié à la présence des Batignolles, forme urbaine «légère»	déficit d'image, déplacements difficiles, espaces et équipements publics vieillissants, troubles de tranquillité publique

<i>Les quartiers prioritaires de la métropole nantaise</i>		<i>Priorité</i>	<i>Nombre d'habitants (2008)</i>	<i>Nombre de logements sociaux (2003)</i>	<i>Superficie</i>	<i>Inscription dans la politique de la ville</i>	<i>Atouts du quartier</i>	<i>Faiblesses du quartier</i>
SAINT-HERBLAIN	Bellevue <i>(voit aussi Nantes)</i>	1 - ZUS (ZFU)	8 234		100 ha	1990	structures locales d'animation de territoire et d'insertion, copropriétés	chômage, conflits d'usage et délinquance
	Sillon de Bretagne	1 - ZUS (dérogation (PRU))"	2 178	674 (en 1999)	30 ha	1990	fonction économique et commerciale, entrée de la ville, tramway, CSC et CCQ, appropriation du quartier par les habitants	sentiment d'enfermement et repli défensifs, un bâtiment de 32 étages au cœur des problématiques du quartier
	Changetterie	3	490	200	15 ha	1990	au cœur du centre historique, à proximité d'un pôle de commerces et de services (hôtel de ville, école, centre socioculturel, équipements sportifs), participe à la diversité résidentielle du bourg	difficultés d'ordre financières, des problèmes liés à l'éducation
REZÉ	Château	1 - ZUS	4 038	1055	58 ha	1990	quartier désenclavé, transport, espaces publics et parc social rénovés, vie associative, équipements et commerces	paupérisation, repli
	Pont-Rousseau	3	9 951	570	36 ha	1990	un pôle ressource emploi - insertion - justice (Maison de Justice et du Droit), forme urbaine "faubourg" et accès à la Sèvre	organisation complexe du quartier et tissu urbain dégradé, taux de renouvellement de la population important
	Ragon	3	5 351	165	21 ha	1990	cadre vert, restructurations urbaines, interventions sociales, prévention spécialisée (ADPS), 340 logements d'Habitat 44 rénovés en 2011	part importante des allocataires des minima sociaux et de population sans diplôme
ORVAULT	Plaisance	3	2 357	511	19 ha	2007	tramway et équipements, habitat non dégradé	isolement, incivilités ponctuelles sur l'espace public

Source : CUCS 2007-2009

ZFU : zone franche urbaine, GPV = grand projet de ville, PUI = projet urbain intégré,

PUCA : sites retenus par le PUCA (plan urbanisme construction architecture) dans le projet «qualité et sûreté des espaces urbains»

NANTES

LA POLITIQUE DE LA VILLE AUJOURD'HUI

L'organisation du service « Politique de la ville »

La mission citoyenneté et territoire est composée de deux postes dédiés à la politique de la ville, et de onze équipes de quartier réparties sur chacun des quartiers de la Ville de Nantes. Les huit équipes de quartiers intervenant dans les sites prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sont composées d'un chargé de quartier - chef de projet, d'un ou deux agents de développement, d'un correspondant vie quotidienne, d'un coordinateur de journaux de quartier pour les cinq ZUS (Zones Urbaines Sensibles) et d'une assistante. Elles assurent l'animation transversale de l'intervention publique sur chaque quartier et veillent à la cohérence des interventions conduites, tant sur le champ de l'habitat et des équipements, que celui de la réussite éducative ou du développement culturel ou social.

Les partenaires

Les professionnels de chaque territoire se rencontrent dans le cadre de deux instances de travail :

- Les Groupes Techniques de Coordination territoire (GTC territoire) regroupent l'ensemble des directions municipales et communautaires présentes sur le quartier et permet de coordonner et d'ajuster la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle du territoire. Il se réunit de 4 à 6 fois par an en fonction des quartiers avec environ une quarantaine de réunions pour l'ensemble des quartiers prioritaires en 2011.
- L'Equipe Opérationnelle Elargie (EOE) rassemble les acteurs publics - ou à vocation de service public - de chaque quartier prioritaire (Conseil Général, Bailleurs Sociaux, Nantes Métropole, Education Nationale et délégués du Préfet, Maison de l'Emploi, Accoord, ...) et permet notamment d'alimenter un diagnostic permanent et partagé du territoire, d'organiser la préparation, l'accompagnement et le suivi annuel de l'Appel à projet du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Une trentaine d'EOE sont tenues en 2011.

Les moyens de la politique de la ville

En 2011, les moyens financiers mobilisés sont de l'ordre de 22 454 398 € (répartis pour moitié entre les opérations d'investissement et les actions de fonctionnement), dont 5 669 219 € de dotation de solidarité urbaine (soit 25%). Les financements les plus importants concernent la citoyenneté et le développement associatif, l'éducation, l'animation socioculturelle et sportive.

Enjeux prioritaires

- Emploi
- Projets éducatifs locaux
- Gestion urbaine de proximité
- Accompagnement social des projets urbains
- Soutien à la vie associative

PARTICIPATION DES HABITANTS

Les équipes de quartier mènent un large travail à destination des habitants, des associations et des commerçants des quartiers prioritaires. Les rencontres se font le plus souvent sous forme de réunions mais aussi par de nombreux contacts personnalisés (accueil direct, rendez-vous ou rencontres individuels, ...), ciblés (échanges avec les habitants dans les halls d'immeubles, ...) ou lors

de moments plus informels (manifestations, ...). Environ 90 réunions publiques ou groupes de travail ont eu lieu sur les quartiers prioritaires pour travailler sur un aménagement de quartier, préparer une animation festive, l'arrivée d'une ligne chronobus, confronter des points de vue sur l'évolution du quartier... A titre d'exemples :

- A Bellevue, la Ville de Nantes et Nantes Métropole engagent un projet global pour le quartier, en concertation avec les habitants et les associations. Des ateliers ont été organisés et un avis citoyen rendu aux élus autour de questions telles que : comment voulez-vous vivre ensemble à Bellevue demain, dans nos différences d'âges, de cultures et de mode de vie ? Comment grandir à Bellevue ou encore quels espaces publics et privés voulons-nous pour le quartier demain ?
- Des démarches participatives de soutien aux projets d'habitants sur le champ de leur cadre de vie se sont déroulées en 2011 dans des quartiers comme le Breil et le Clos Toreau autour de parcelles de jardins partagés, à la Bottière autour de l'espace libéré par l'ancien centre socioculturel, ou encore à Malakoff autour de la propriété ...

Une action phare : l'inauguration du pont de Malakoff



Le pont Éric-Tabarly, ouvrage de 210 mètres qui relie le quartier Malakoff à l'Île de Nantes, a été inauguré lors d'une grande fête les 17 et 18 juin 2011. Cette grande Fête du Pont a été réalisée grâce à la participation active d'une trentaine d'associations des quartiers Île de Nantes, Malakoff, Manufacture et des centres Accoord, également des bénévoles, des habitants et des partenaires. Lors de ces deux jours de festivités, l'ouverture du pont a été célébrée par différents temps forts : parade des habitants, pique nique, stands et expositions, concerts, animations, spectacles...

Plan de la Fête du Pont



Vendredi 17 juin :
Inauguration officielle à partir de 18h00

- **Rendez-vous au pied du Pont Éric-Tabarly** de chaque côté de l'axe de l'Île de Nantes et Malakoff pour la grande manifestation de culture et de musique avec Malakoff et dans le cœur d'Île de Nantes (Opéra)
- **Stand des photographes** avec carte postale, timbre et cachet spécial inauguration du pont Éric-Tabarly
- **Apéritif des Habitués** par le pontier général Jean-Claude dans les locaux de la Maison des Habitués
- **Reunions et expositions** dans le village mobile
- **Apéritif de la maquette du pont Éric-Tabarly** au sein du logement et du groupement de la Maison des Habitués
- **Concert sur le pont** par l'ensemble des artistes du quartier
- **Musée géométrique** avec Atlas, Atlas et les "Quartiers de l'Atlas" de l'Institut de la Zone

Samedi 18 juin :
La Fête du Pont de 12h à 21h

- **Le Pont**
Fête de quartier géant le midi, musique, expositions, costumes, musique, culture et patrimoine
- **Flaque "Bouillabaisse"** : course de pique-nique, sport, démonstration, festival de rue
- **La Guinguette du Pont**
Musique dans les allées, fête sur la mémoire du quartier, programmation festive
- **Le Grand Chapiteau/Spectacles** tout public à partir de 14h00
tout le monde y trouve à la une (théâtre pour enfants), Chorale des Ponts (Grand Choeur), Musical (Grand Indesmen), Bar associatif
- **Malakoff Plage**
Animations à jeux proposés par les Malakoffiens Accoord
- **Le Réseau Sport**
Rugby, Football, Judo, Badminton avec l'ensemble du quartier
- **Quartiers en Salons** (concerts des 14 et 15)
Clémentine, Marina Douvrou, Clémentine, Marina Douvrou, La Machine à Coudre (Frank Rogge), Sons of Chuck (Rock, Sons of Chuck), Phoenix (Rock), & Moutils (Hip Hop)
- **La Maison des Habitués**
Régards croisés sur les quartiers, expo photos, maquettes, et activités culturelles, exposition ouverte

La Fête du Pont
C'est profiter d'un espace au grand air au droit de l'eau pour une occasion unique ! Venez également avec votre panier gourmand et votre vélo ou tout autre moyen transport !

- 1 Le grand chapiteau
- 2 Malakoff plage
- 3 Maison des Habitués
- 4 Plateau sport
- 5 Accueil et orientation
- 6 Pont / pique nique géant
- 7 Guinguette du pont
- 8 Quartiers en scène
- 9 Commerces ambulants

SAINT-HERBLAIN

LA POLITIQUE DE LA VILLE AUJOURD'HUI

L'organisation du service « Politique de la ville »

La Mission cohésion sociale & économie solidaire est implantée sur les deux quartiers prioritaires (Bellevue : ZFU Bellevue / CUCS 1 / Convention ANRU ; Sillon de Bretagne : CUCS 1 / Convention ANRU). Structurée autour de 3 pôles d'activités (observation sociale, développement local [dont politique de la Ville] et innovation sociale, la Mission est composée de 8 membres : 1 responsable de mission, chef de projet politique de la Ville ; 1 assistante ; 2 chargés de développement local ; 2 médiateurs sociaux de proximité (conventions adulte-relais) ; 1 chef de projet Atelier Santé Ville ; 1 chef de projet Economie Sociale & Solidaire.

La Mission assure la mise en cohérence de l'intervention publique sur les quartiers et veillent à la cohérence et l'articulation des actions initiées dans le champ social sur la base d'un projet social de territoire développé dans chacun des deux quartiers avec pour priorité :

- d'initier une dynamique d'intervention territorialisée
- d'initier de nouveaux modes de coopération partenariale afin de mettre en cohérence l'intervention sociale dans le cadre d'une stratégie globale pluriannuelle
- de conforter l'implication de toutes les catégories d'acteurs sur le territoire et partant de soutenir la dynamisation associative et l'émergence d'initiatives citoyennes
- de renforcer l'action sur les leviers que sont les services publics et les équipements publics.

Les partenaires

Les acteurs de chaque territoire se retrouvent une fois tous les 2 mois – par quartier – au sein de comités techniques vie sociale (CTVS) pilotés par la Mission. Ceux-ci regroupent l'ensemble des directions municipales impliquées sur le quartier (Education / Sports, Animation et Vie Associative / Affaires Culturelles / Solidarité / Aménagement, Renouvellement Urbain et Habitat / Espace Public et Environnement / Prévention

et Tranquillité Publique / Citoyenneté et Démocratie Locale) ainsi que l'ensemble des acteurs publics – ou à vocation de service public – à savoir : l'Etat – via les délégués du préfet, le Conseil Général de Loire-Atlantique, la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, les bailleurs sociaux, la Maison de l'emploi et la Mission locale, les centres socioculturels, l'Agence Départementale de Prévention Spécialisée, la régie de quartier OCEAN, etc.).

Cette instance permet en à la fois de faciliter la circulation de l'information, d'alimenter une observation sociale permanente et partagée sur le territoire, de réunir les conditions requises à la coordination voire à l'ajustement des politiques publiques et initiatives se déployant sur le territoire, de structurer le suivi des projets relevant du développement local élaborés et conduits dans le cadre de dispositifs contractuels de la politique de la ville.

Les moyens de la politique de la ville

En 2012, les moyens de la politique de la ville se sont répartis comme suit (hors DSUCS et opérations d'investissement) :

- PRE : 138.000 €
- CUCS : 113.000 €
- Ville Vie Vacances : 24.000 €
- AAP ACSÉ : 30.000 €
- Mise à disposition de 4 conventions adultes-relais

Le montant de la DSU s'élève à 917 721€ depuis 2008.

D'autres dispositifs se trouvent sollicités pour des actions menées dans les territoires prioritaires (CEL-PEL, FIPD, MILDT, CNDS, Bop 104 de l'ACSÉ régionale, etc.)

Enjeux prioritaires

- Faciliter l'insertion par l'emploi ;
- Lutter contre la précarité et le non-recours et faciliter l'accès aux droits ;
- Promouvoir le Projet Educatif Local et la réussite éducative ;

Une action phare : encombrants solidaires



Photo : D. Prochasson, Le Canard Social

Alors que la gestion des encombrants représente souvent un problème majeur dans la gestion quotidienne des quartiers, Atlantique Habitation a décidé d'expérimenter un projet sachant articuler des enjeux relatifs au respect des parties communes voire plus largement à la propreté et à la circulation des espaces extérieurs, à la régulation des usages sociaux et des relations entre voisins, à la valorisation des encombrants (dans une logique de type « ressourcerie ») mais également d'insertion par l'emploi.

Ce projet mis en œuvre par la régie de quartier OCEAN, permet à un groupe d'habitants issus du patrimoine d'Atlantique habitation d'être salarié quelques heures par semaine (8h/semaine). Ce groupe d'habitants

salariés agit sur chaque site sur des actions de sensibilisation auprès des locataires (visites à domicile, rencontres de cages d'escaliers, animations conviviales, etc...)

L'objectif est que ces habitants salariés soient repérés et référents sur leurs sites comme des « ambassadeurs », et que ces habitants soient :

- des personnes ressources pour la gestion des encombrants ;
- des relais d'information auprès des locataires sachant réguler sur leurs ensembles, ce qui relève du respect des parties communes.

Cette action permet de favoriser le tri et de valoriser les déchets et cela en partenariat étroit avec des structures d'insertion : *Arbres* pour le ramassage des papiers et cartons, *Envie 44* pour le blanc et brun et avec *l'Homme Debout* pour les meubles relativement en bon état. Cette initiative s'accompagne, pour les personnes salariées, d'actions de formations qu'il s'agisse de celles mises en place par la régie de quartier ou plus directement par le service public de l'emploi.

- Développer une stratégie d'accompagnement jeunesse ;
- Développer de la médiation sociale de proximité ;
- Lutter contre l'isolement et soutenir les initiatives promouvant le lien social et les solidarités entre générations ;
- Réduire les inégalités sociales de santé ;
- Soutenir la dynamisation associative ;
- Finaliser des 2 conventions de rénovation urbaine dans les quartiers Bellevue et Sillon de Bretagne ;
- Accompagner les évolutions des équipements, services publics et

autres structures ayant des missions de service public sur le quartier ;

- Conduire des démarches de Gestion Urbaine de Proximité.

PARTICIPATION DES HABITANTS

Différentes démarches de concertation avec les habitants sont initiées dans le cadre de la politique de la ville, à savoir :

- les diagnostics en marchant réalisés dans le cadre de la GUP, animés par la Direction de l'Espace Public et de l'Environnement ;

- les différentes initiatives de concertation mises en oeuvre dans le cadre des deux Projets de Rénovation Urbaine (élaboration et suivi), animés par la Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Locale ;
- les démarches participatives, notamment avec les centres socioculturels, d'élaboration d'actions collectives ou d'animations festives ;
- les rencontres d'information et/ou de concertation thématiques voire prospectives (PEL, solidarités entre générations, aménagement de l'espace public, etc.).

REZÉ

LA POLITIQUE DE LA VILLE AUJOURD'HUI

L'organisation du service « Politique de la ville »

La Mission politique de la Ville et prévention de la délinquance de Rezé est composée d'un poste de responsable, de coordination administrative et de 2 agents de médiation. Un adjoint et deux élus de quartier ont en charge la politique de la ville.

Les partenaires

Les services de la Ville de Rezé (santé, développement urbain, culture, vie associative, sport, éducation, enfance/jeunesse), les bailleurs sociaux (La Nantaise d'Habitation, Atlantique Habitations, Habitat 44, Harmonie Habitat, la SAMO), la Maison de l'Emploi Sud Loire, la Mission Locale, le Conseil Général, Nantes Métropole, la Préfecture, l'Education Nationale et la police.

Les moyens de la politique de la ville

Les subventions accordées en 2012 sont de l'ordre de 223 160 €. Elles étaient de 241 682 € en 2011.

Outre le Programme de Réussite Educative (130 000 €) et Ville Vie Vacances (9 500 €), les subventions portent sur :

- Culture et expression artistique : 21 000 €
- Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique : 17 800 €
- Education : 18 000 €
- Accès aux droits et lutte contre les discriminations : 13 000 €
- Pilotage, ressources et évaluation : 8 860 €
- Santé et accès aux soins : 5000 €

- Conseil Local de Prévention et de Sécurité : 5000 €

Enjeux prioritaires

- Emploi / insertion, accès à la formation
- Logement
- Lutte contre la paupérisation de la population vieillissante
- Accès aux soins
- Prévention et tranquillité publique

PARTICIPATION DES HABITANTS

Des diagnostics en marchant ont été organisés dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (GUP), avec des services de la ville d'une part, avec des bailleurs et des habitants d'autre part. Le long d'un parcours préétabli, chaque participant était invité à évaluer les points forts, les dysfonctionnements et les potentiels des espaces à partir de 3 niveaux d'analyse :

- La conception (espaces urbains, bâti, circulation, espaces verts, aménagements, équipements...)



- La gestion urbaine et sociale (propreté, entretien, maintenance, tenue, odeur, signalétique, présence d'acteurs)
- Les usages (signes visibles d'appropriation, de conflits d'usages, de respect ou de dégradations).

La GUP a mis en place un groupe d'habitants veilleurs qui est le relais efficace d'alerte auprès de la Mission Politique de la Ville sur tout dysfonctionnement.

Dans le cadre du projet de quartier de Pont-Rousseau, un atelier participatif a été organisé, et a permis aux habitants de collaborer à la rénovation de venelles.

Une action phare : « faire quartier ensemble »

La ville de Rezé (adjoint et Mission Politique de la Ville) est à l'initiative de rencontre de professionnels de la ZUSChâteau/Mahaudières.

Les objectifs sont :

La (re)connaissance des professionnels intervenant sur un territoire, de leurs missions et de leurs champs de compétences respectifs ;

Le partage d'informations et les attentes et/ou besoins sur des thématiques partagées ;

Le renforcement des partenariats pour la mise en place d'actions mutualisées.

En 2012, trois « faire quartier ensemble » ont été organisés :

Janvier : 1ère rencontre pour prendre contact (35 professionnels)

Juin : 2ème rencontre sur le thème du vieillissement et l'isolement (18 professionnels)

Décembre : 3ème rencontre sur le thème de la reconnaissance des populations d'Europe de l'Est (44 professionnels)

ORVAULT



LA POLITIQUE DE LA VILLE AUJOURD'HUI

L'organisation du service « Politique de la ville »

Le service Citoyenneté Prévention a été créé en 2002, et rattaché à la direction de la solidarité en 2010. Il est composé de quatre postes et ses missions regroupent la politique de la Ville, la prévention de la délinquance, des incivilités et conduites à risques, et la promotion de la citoyenneté.

La politique de la ville est pilotée conjointement avec les élus thématiques (cohésion sociale et solidarité, cadre de vie...). Le maire pilote le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance avec les élus thématiques concernés (1er adjoint en charge de la tranquillité publique, Cohésion Sociale et Solidarité...)

Les partenaires

Atlantique Habitations, collectif Plaisance, Nantes Métropole, Préfecture, Harmonie Habitat, SAMO, Education Nationale, Police.

Enjeux prioritaires

- Soutien à la parentalité
- Médiation sociale et familiale
- Lutte contre l'isolement
- Cadre de vie

PARTICIPATION DES HABITANTS

La démarche de concertation dans le champ de la politique de la ville est menée à travers :

- Le Conseil de Quartier (Plaisance/Ferrière/Bois Saint Louis/Val d'Or),
- Le Groupe Habitant de la GUP (diagnostic en marchant annuel) et suivi global de la démarche. Le programme d'action annuel validé par les partenaires (Ville d'Orvault, Nantes Métropole, Atlantique Habitations...)

est co-construit avec le groupe habitant qui oriente les techniciens lors du diagnostic annuel de quartier, propose des priorités et alimente globalement l'ensemble de la démarche de son expertise d'usage.

- La préparation de cellule de veille : temps de rencontre avec des habitants relais pour enrichir le diagnostic des professionnels sur le champ de la tranquillité et de la sécurité.



Une action phare : Renov' Appart

L'opération Renov'Appart a été développée dans le cadre des missions de la médiatrice sociale, qui assure un lien de proximité avec le public le plus fragilisé du territoire de Plaisance, les accompagne dans leurs démarches institutionnelles, et anime un lieu de rencontre et d'échange implanté au cœur du quartier (Layscale). Les objectifs de Renov' Appart sont d'aider les habitants en situation précaire à se réapproprier leur logement social et à créer des solidarités dans le quartier par le développement de l'entraide. L'action répond à un besoin constaté chez les locataires les plus isolés et porte sur l'entretien courant des logements à la charge de chaque locataire (en complément des obligations du bailleur). La médiatrice sociale met en

place avec les personnes intéressées, grâce à l'entraide d'autres habitants et des bénévoles, des actions de propreté, de peinture, de tapisserie. Outre l'accompagnement et la recherche de personnes ressources pouvant intervenir pour un prêt de matériel ou un conseil technique, l'aide apportée se traduit, également, par l'acquisition de fournitures (peintures, rouleaux...) au profit du bénéficiaire pour un maximum de 150 €. En 2010, ce sont 24 foyers qui ont bénéficié d'une aide financière pour acquérir du matériel. En 2011, l'Etat a soutenu l'action à hauteur de 5000 € dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, permettant l'accompagnement d'une trentaine de famille.

POUR EN SAVOIR PLUS

Disponible au centre de ressources et/ou sur le site de RésO Villes

- Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009
- *autres ressources en cours de recensement*

CONTACTS

Nantes Métropole

Jean-Michel JAOUEN, directeur politique de la ville - jean-michel.jaouen@nantesmetropole.fr
Gurval QUARTIER, chargé de mission politique de la ville - gurval.quartier@nantesmetropole.fr
2 cours du Champ de Mars
44 923 Nantes Cedex 9
02 40 99 98 85 / 02 40 99 98 87

Ville de Nantes

Michaël CATTIAU, chargé de mission à la Mission Cité - michael.cattiau@mairie-nantes.fr
2 rue de l'Hôtel de Ville
44 094 Nantes Cedex 1
02 40 41 65 46

Ville de Saint-Herblain

Ludovic JOYEUX, responsable de la Mission Cohésion Sociale, ludovic.joyeux@saint-herblain.fr
Hôtel de Ville BP 50 167
44 802 Saint-Herblain Cedex
02 28 25 27 69

Ville de Rezé

Gérard MARAY, responsable de la Mission Politique de la Ville, cucs@mairie-reze.fr
Hôtel de Ville, place J.B. Daviais BP 159
44 403 Rezé Cedex
02 51 83 79 16

Ville d'Orvault

Fabien CHAPEDELAINE, responsable du Service Citoyenneté, Prévention, adjoint à la directrice de la cohésion sociale et de la solidarité, responsable du service citoyenneté prévention et lien social
fabien.chapedelaine@mairie-orvault.fr
Hôtel de Ville BP 19
44 706 Orvault
02 51 78 31 97

RésO Villes - Centre de ressources politique de la ville

Bretagne Pays de la Loire

23 rue des Renards - 44300 Nantes
Téléphone 02 40 58 02 03 - Télécopie 02 40 58 03 32
resovilles@resovilles.com - www.resovilles.com

